



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 6057

Texte de la question

M Georges Colombier attire l'attention de M le ministre de la défense sur la recrudescence des vols dans les campagnes et également le manque d'effectifs dans les gendarmeries. Il lui demande de bien vouloir étudier la possibilité de renforcer la surveillance et accroître la sécurité des personnes.

Texte de la réponse

Reponse. - Les augmentations d'effectifs dont a pu bénéficier la gendarmerie nationale au cours des dernières années ont permis de porter à 6 sous-officiers les brigades territoriales qui n'en comptaient jusqu'alors que 4 ou 5 et de renforcer les unités les plus sollicitées dans les zones où la gendarmerie est seule responsable de l'exécution des missions de sécurité publique. Ces mesures ont profité essentiellement aux zones rurales et aux petites agglomérations. Actuellement, avec leurs moyens organiques, la plupart des brigades chargées de circonscriptions à vocation rurale font face dans de bonnes conditions aux tâches qui leur incombent, notamment dans le domaine de la sécurité publique générale. De plus, 158 pelotons de surveillance et d'intervention ou pelotons de surveillance en montagne sont implantés sur le territoire national, dont 5 dans le département de l'Isère. Aussi, dans un contexte budgétaire difficile, la priorité est-elle accordée aux formations très sollicitées des zones suburbaines lorsque la gendarmerie est seule chargée de l'exécution des missions de sécurité publique. Par ailleurs, la loi de finances pour 1989 prévoit la transformation de 300 emplois de gendarme en postes de grade et d'officier ; ce renforcement de l'encadrement des unités permettra d'améliorer leur efficacité. Il a été en outre décidé lors de la réunion du comité interministériel de la sécurité routière du 27 octobre dernier que la gendarmerie bénéficierait l'année prochaine de 400 gendarmes auxiliaires supplémentaires pour renforcer les unités chargées de la sécurité routière. Ces mesures, conjuguées à la recherche permanente de réduction des charges logistiques et de l'optimisation de l'emploi des personnels, permettront d'accroître la capacité opérationnelle des unités et de marquer plus encore la présence de la gendarmerie sur le terrain.

Données clés

Auteur : [M. Colombier Georges](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6057

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3487